

Reception de M. Briand au JUILLET

Discours du Docteur POUCÉ

3 Novembre 1960

Messieurs,  
Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues, Compères, Messieurs

Vous m'avez fait l'honneur et la joie de me désigner pour parrainer la candidature de notre ami Jean BRIAND au sein de notre Académie, et, à ce titre, pour le recevoir en notre vineuse compagnie : Peut-être fût-ce par hasard si le choix m'échut, et à ce moment-là, béni soit le sort. Mais, je pense plutôt que notre éclairé collègue Gouges a estimé normal que Banyuls receive Cognac, ces deux Appellations contrôlées étant toutes deux, à des titres divers, d'obédience fiscale autant que viticole; de plus, le surmutage et l'affinage des Banyuls est autorisé par Sieur INAO, avec du Cognac s'entend, ce qui doit avoir incité notre Secrétaire Général BONILAT à consolider des relations commerciales entre la Fédération des Viticulteurs charentais et le Syndicat de Banyuls, pour le plus grand bien de l'escarcelle des Contributions Indirectes; enfin Le Roy voit sans doute à son tour dans cette symbiose commerciale ainsi amorcée, d'une part l'obtention de plus grands Banyuls, d'autre part la cessation de certaines demandes charentaises ayant trait au Pineau et irritatives pour le gardien du dogme et de la charte : ainsi, d'une pierre deux coups, et vive le Président.

Quelles que soient les raisons, le résultat, c'est-à-dire le discours de bienvenue, qu'au nom de tous je vous adresse, Jean BRIAND, voyez bien qu'il m'est plaisir, et non devoir.

Joie de recevoir un ami, de lui voir occuper la place laissée vacante par son Père, notre regretté Gaston BRIAND, le 24 Décembre 1957.

Je m'en voudrais, mon cher Ami, de l'oublier : mais je serais impardonnable si, cédant à la voix du coeur, du souvenir et de la reconnaissance pour lui, qui fût mon compagnon de voiture lors d'une session itinérante de l'Institut des Appellations en Bourgogne, en même temps qu'un mentor éclairé, je me permettais de redire, combien plus mal queux, ce qu'ont exprimé nos Présidents De Lur Salaces et Le Roy.

Nous savons tous ce qu'il représentait, sur le plan viticole International, National et Régional; et que vos viticulteurs de Charente, vous aient, sans l'ombre d'une hésitation, choisi pour le remplacer dans tous les postes qu'il occupait, est pour nous tous une preuve, si nous en avons besoin, et un exemple, que nous avons suivi de tout coeur.

Cette continuité est semblable à votre famille, originaire de Bretagne où Briand signifie "homme important", l'équivalent de Baron en France. L'ancêtre qui sous François Ier., retour des guerres d'Italie, se fixa en Charente sur la terre que vous exploitez encore, a procréé une lignée d'une stabilité exceptionnelle, la propriété toujours cultivée par l'aîné des garçons leur permettant, comme vous le

.../...

~~Discours de M. Briand au JUILLET~~

Je suis au JUILLET 1962

Amis 29/11/62 - H. Boulier

dites si simplement, de ne s'être jamais ruinés ou par trop enrichis: et le 13 Juin 1912, l'ainé des garçons de Gaston Briand venait au monde poursuivre la tradition. On vous prénomma Jean... Depuis, avant et pendant que de devenir viticulteur, vous avez acquis vos grades universitaires dans le Droit, les couronnant par une thèse économique et fiscale soutenue devant la Faculté de Paris en Juin 1943; sans la maladie qui interrompt vos études, entre baccalauréat et ~~le~~ Doctorat, vous auriez continué votre licence es-sciences et obtenu votre diplôme d'ingénieur chimiste; de cette incursion dans le domaine de l'enseignement supérieur vous avez gardé l'empreinte scientifique, tempérée ensuite par l'humanisme de la Basoche, dans un esprit Cartésien, et bien Charentais.....

En 1936, vos mandants vous avaient déjà désigné au Bureau de la F.V.C., où, aux côtés de Gaston Briand, vous avez appris le syndicalisme et la Défense du Produit et du sol, de celui qui fut consacré Président de la F.A.V. c'est à dire Président de tous les vigneronns de France, de 1951 à 1952 : par lui, qui prônait incessamment une politique de qualité, et qui l'appliquait, qui dès la fondation du Comité des appellations en 1935 représenta votre région au sein de cet organisme, qui en 1929 fut un des promoteurs de l'acquit jaune d'Or, vous avez été engendré deux fois ; en tant qu'individu, et en tant que dirigeant viticole, l'ensemble représentant l'Homme cher à nos coeurs de Français de toutes Provinces, vous, Jean BRIAND.

Et dût votre modestie en souffrir, vous qui m'écrivez "Je suis un type sur ~~qui~~ lequel il n'y a pas grand chose à dire", j'ajouterai simplement que si vous ne vous reconnaissez aucun mérite particulier, c'est sans doute ~~parce~~ parce que chacun de ceux ~~qui~~ ~~ne~~ dépasse la moyenne, et que l'ensemble représente le mérite qui me permet de vous donner le "dignus est intrare" parmi nous tous qui vous reconnaissons. BRIAND Jean du Cognac, successeur de BRIAND Gaston du Cognac pour la plus grande gloire du vin et des Eaux de vie de FRANCE et de ~~son~~ Académie.

leur